



L'ASSOCIATION  
DE PERSONNES  
RETRAITÉES  
DE LA FAE

A2324-AG-001

## BILAN DE L'APRFAE POUR L'ANNÉE 2022-2023

Le Conseil d'administration

Septembre 2023

## Introduction

Depuis l'assemblée générale du 25 mai 2022, le Conseil d'administration a fait plusieurs démarches afin de pourvoir les postes toujours vacants en début d'année 2023. Les conditions de travail ont été révisées et améliorées de façon significative. De nombreux calculs ainsi que des consultations auprès d'experts ont conduit à l'implantation d'un régime collectif d'assurances incluant maladie, vie et salaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre, d'un programme de retraite ainsi que la rémunération annuelle maintenant sur 52 semaines. Cela aura pris toute l'année, mais nous y sommes arrivés en respectant la capacité financière de l'Association. Plusieurs pourparlers ont également eu cours avec la FAE sans que cela ne soit vraiment concluant quant à l'embauche, car le dossier s'est montré plus complexe que prévu. En juin dernier, le Conseil d'administration a donc déterminé les conditions de travail applicables, conclu sur l'offre d'embauche avec une description des postes et reporté le recrutement pour la fin août.

Même si le personnel manquait, nous avons réussi à tenir toutes les activités prévues au plan d'action. L'embauche de la technicienne de gestion de projet à temps partiel a été fort judicieuse pour l'organisation et la tenue de tous les séminaires ainsi que l'encadrement des nombreuses activités. Le nombre de membres, d'adhérentes et adhèrent au régime d'assurance n'a cessé d'augmenter tout au long de l'année, occupant ainsi tout le temps de notre adjointe administrative qui exerce ses fonctions avec beaucoup de compétence.

La préparation et la rédaction du rapport sur *l'Enquête sur le retour au travail des personnes retraitées* tenue au début de l'hiver ont demandé beaucoup de recherche et de temps. Le rapport a été finalisé en juin et présenté aux membres du Comité exécutif et de l'équipe de négociation de la FAE. Nous avons reçu de nombreux commentaires positifs sur l'initiative de l'association, mais aussi la qualité du rapport déposé. La FAE compte l'utiliser dans ses communications.

Oh surprise, nous avons également dû déménager le siège social plus tôt que prévu. Même si cela s'est fait au même étage, un déménagement demande toujours beaucoup d'efforts et de temps. Mais cela est fait et nous sommes très heureux de nos nouveaux locaux, bien que l'aménagement ne soit pas encore terminé.

Autre belle surprise, qu'a été la tenue d'un congrès extraordinaire de la FAE au printemps dernier. Préparation, lectures, discussions et temps de réunions ont dû être ajoutés à l'agenda des membres de la délégation.

Mais en conclusion, le plan d'action adopté par l'Assemblée générale a été réalisé en grande partie en tenant compte que nous n'avons pas le contrôle de tous les éléments (recrutement de personnel, politique de financement permanent, etc.).

## **Composition du Conseil d'administration 2022-2023**

Nicole Frascadore, présidente et membre du Comité exécutif (2021-2023)

Jacques Dupont, vice-président au secrétariat, membre du Comité exécutif et du comité des statuts (2022-2024)

Jocelyne Dupuis, vice-présidente à la trésorerie, membre du Comité exécutif et du Comité des finances (2021-2023)

Martine Roberge, administratrice et responsable politique du comité de la condition des femmes (2022-2024)

Maryse Vézina, administratrice et responsable politique du journal (2021-2023)

Josée White, administratrice (2021-2023)

André Patry, administrateur et responsable politique des comités sociopolitique et environnement (2022-2024)

## **Notre personnel**

Danielle Turgeon, adjointe administrative (et infographe en contrat privé) et Lise Laverdure, agente en comptabilité et aide au secrétariat.

Chantal Couture : technicienne en informatique, conceptrice du site web et technicienne en gestion de projets.

Annie Charest, adjointe administrative à la FAE, au soutien technique et Monsieur Christian Leblanc, conseiller de la FAE, président d'assemblée lors de l'assemblée générale.

## **Rappel des éléments du plan d'action 2022-2023 :**

- PREMIÈRE SECTION : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ANNÉE 2022-2023 ;
  - Cette section présente les différents OBJECTIFS réalisables que nous poursuivrons au cours de l'année 2022-2023.
- DEUXIÈME SECTION : LES MANDATS CONTINUS ;
  - Cette section détaille les OBJECTIFS que l'Association poursuit de façon récurrente afin de remplir sa mission. Le bilan annuel nous informe du degré de réalisation de ces OBJECTIFS et fait également rapport d'activités réalisées, mais non prévues au plan d'action.
- TROISIÈME SECTION : LES PLANS D'ACTION DES COMITÉS
  - Cette section présente le plan d'action annuel de comités de l'Association, comme adopté par le Conseil d'administration qui en a la gouverne. On trouvera donc le plan d'action produit par le Comité de la condition des femmes, celui du Comité sociopolitique et environnement pour l'année. Le Comité journal poursuivra son travail de publication. Le Comité des statuts, le Comité des élections ainsi que le Comité des finances se réuniront afin d'assumer leurs obligations statutaires.

## Préambule

Afin de permettre une lecture plus rapide, nous présentons le bilan des activités réalisées ou non au cours de l'année 2022-2023 en utilisant les symboles dont voici la signification :

✓ réalisé	⚠️ annulé pour raison COVID ou par manque de personnel	✗ non réalisé	⚠️ à poursuivre
--------------	--	------------------	--------------------

## PREMIÈRE SECTION : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ANNÉE 2022-2023

OBJECTIFS	État de réalisation	Détails
1. Produire la description des postes de travail ainsi que les tâches nécessaires pour l'ensemble des postes	✓	Réalisé avec la collaboration de la Directrice des ressources humaines de la FAE
2. Créer un poste de Technicien en gestion de projets	✓	Septembre 2022 – contrat annuel à temps partiel
3. Pourvoir le poste de secrétaire de l'APRFAE.	⚠️	Discussions non concluantes avec la FAE
4. Créer et pourvoir un poste de conseiller ou conseillère aux communications	⚠️	Réflexion et modifications de la nature du poste pour 2024
5. Assurer la formation des personnes embauchées	⚠️	n/a
6. Participer aux travaux préparatoires du Congrès de 2025 touchant la politique permanente de financement de l'APRFAE.	⚠️	Non-disponibilité du responsable politique de la FAE
7. Collaborer aux travaux de planification en vue de la relocalisation du siège social de l'APRFAE	✓	Déménagement le 9 mai 2023

OBJECTIFS	État de réalisation	Détails
8. Améliorer l'organisation des séminaires de planification de la retraite à compter de 2022-2023	✓	Réalisé au printemps 2023
9. Poursuivre les travaux de refonte du site web de l'APRFAE	✓ 	Travail en cours. Date prévue pour le changement : novembre 2023
10. Mener une enquête auprès des membres qui sont retournés au travail afin de recenser les problèmes rencontrés avec le revenu et l'assurance.	✓	Enquête du 23 janvier au 3 février 2023
11. Préparer un argumentaire afin de trouver des solutions et les soumettre à la FAE en vue de la négociation.	✓	Rencontre du Comité exécutif et l'équipe de négociation de la FAE : 20 juin 2023
12. Rédiger un addenda au « Guide de retour au travail des personnes retraitées » selon les nouvelles dispositions, le cas échéant.	X	Selon les résultats des discussions avec le Conseil du Trésor, le cas échéant
13. Distribuer, le cas échéant, l'addenda sur les nouvelles conditions de retour au travail des personnes retraitées.	X	n/a

OBJECTIFS	État de réalisation	Détails
14. Nommer la délégation au Congrès selon les statuts de la FAE	✓	Février 2023
15. Assister aux réunions préparatoires du congrès du Conseil fédératif de la FAE	✓	Calendrier des Conseil fédératifs
16. Tenir des réunions de préparation de la délégation afin d'établir la position de l'APRFAE	✓	3 rencontres
17. Participer au Congrès de la FAE	✓	21 avril 2023, Laval
18. Produire un rapport du congrès au Conseil d'administration et un article pour le journal	✓	APRFAE-EXPRESS, volume 10, numéro 5, juin 2023

OBJECTIFS	État de réalisation	Détails
19. Poursuivre une réflexion large sur l'organisation de l'APRFAE, ses structures, son fonctionnement et ses activités, afin de favoriser la plus large participation possible des membres de toutes les régions et d'assurer la relève.		

## DEUXIÈME SECTION : LES MANDATS CONTINUS

Les mandats continus se traduisent par des OBJECTIFS que l'Association poursuit de façon récurrente afin de remplir sa mission. Les dossiers qui y sont présentés sont donc repris et réalisés chaque année, avec ou sans modification (s).

Même si le contenu n'est pas entièrement nouveau, nous croyons pertinent d'inscrire ces dossiers au plan d'action pour deux raisons :

- Ils sont la base du travail des différentes personnes-ressources qui œuvrent à l'Association afin d'assurer la consolidation et contribuer au développement de l'APRFAE;
- Les nouveaux membres peuvent apprécier le dynamisme de leur organisation en connaissant mieux les dossiers menés par l'Association.

Dans cette section, notre action portera principalement sur les 4 grands axes suivants :

- La consolidation et le sentiment d'appartenance des membres ;
- Le recrutement de membres ;
- Les services aux membres ;
- Les solidarités internes et externes.

## 1. LA CONSOLIDATION ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES MEMBRES

OBJECTIFS : Déployer différents moyens afin d'accroître et assurer le sentiment d'appartenance des membres de l'APRFAE.

OBJECTIFS	État de réalisation	Détails
1. Supporter les comités régionaux dans l'organisation d'activités régionales sous réserve des disponibilités du personnel	✓	Responsabilité de la technicienne en gestion de projets
2. Assurer la publication du journal <i>L'AprèsFAE</i> avec rubriques et articles divers	✓	Deux numéros ont été publiés en novembre-décembre et en mars. Le manque de contenu ne justifiait pas la publication d'un 3 <sup>e</sup> numéro.
3. Assurer la publication de l'APRFAE-EXPRESS	✓	6 numéros ont été publiés et envoyés à tous les membres
4. Produire et diffuser des dossiers d'analyse touchant la réalité des personnes retraitées et ainées	✓	Aucun dossier d'envergure, mais des articles d'intérêt dans le journal et l'Express

## 2. LE RECRUTEMENT DE MEMBRES

OBJECTIFS : Assurer un recrutement constant et continu des membres de l'Association.

OBJECTIFS	État de réalisation	Détails
1. Poursuivre l'organisation et la tenue de Séminaires de planification de la retraite	✓	9 séminaires ont été tenus et remplis. La nouvelle formule d'inscription a été très fonctionnelle.
2. Diffuser une <i>Trousse d'information</i> à l'intention des futures personnes retraitées de la FAE et des syndicats affiliés	✓	Difficile de dire le nombre puisqu'elle est distribuée également par les syndicats affiliés. Mais elle est très demandée.
3. Diffuser les informations touchant <i>les Séminaires de planification de la retraite</i>	✓	La rencontre préparatoire et le document préparé à l'intention des responsables ont amélioré l'organisation.
4. Publier un ou des articles dans les bulletins syndicaux à l'intention des futures personnes retraitées	✓	Article envoyé, mais peu de contrôle sur le suivi
5. Produire et publier le tableau statistique du recrutement au 15 janvier de chaque année	✓	Déposé au Conseil d'administration du mois d'avril : 659 personnes retraitées 323 nouveaux membres = 49,01%

### 3. LES SERVICES AUX MEMBRES

OBJECTIFS : Assurer différents services de qualité aux membres de l'APRFAE.

OBJECTIFS	État de réalisation	Détails
1. Représenter les membres auprès des actuaires et de Beneva sur le contrat 109995 et faire connaître le régime aux nouveaux membres	✓	Identification des améliorations souhaitées et règlement d'une quinzaine de dossiers avec l'assureur
2. Négocier les conditions applicables au régime 109995 – protections et prime – en vue de l'année 2023.	✓	Négociation conduisant à l'amélioration des 3 blocs du régime avec une réduction de primes
3. Réviser l'entente de partenariat avec Beneva assurances générales (contrat 1275) en lien avec la tarification et la réduction de prime aux membres.	✓	Aucune modification pour l'année, mais application des nouvelles dispositions négociées en 2021-2022, à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023
4. Informer des modifications de la tarification en matière d'assurances générales (contrat 1275) et représenter les membres auprès de l'assureur.	✓	Via l'Express
5. Conseiller les membres auprès de Retraite Québec, au besoin	✓	Au besoin – 2 dossiers
6. Réviser et accroître les priviléges liés à la carte de membre de l'APRFAE		Travail de refonte à prévoir
7. Organiser une session d'information hybride portant sur les enjeux financiers à la retraite	✓	Session très suivie par plus d'une centaine de membres inscrits
8. Organiser une session d'information hybride sur <i>Comment prévenir la fraude informatique.</i>	✓	Session très suivie avec plus de 75 personnes inscrites
9. Distribuer le <i>Guide à l'intention des personnes retraitées qui retournent au travail</i> , sur demande	✓	Sur demande

#### 4. LES SOLIDARITÉS INTERNES ET EXTERNES

OBJECTIFS : Développer les moyens permettant à l'APRFAE de définir et consolider ses liens avec la FAE et avec d'autres organismes œuvrant dans le sens de la mission de l'APRFAE ou dans l'intérêt de ses membres, selon les moyens disponibles.

OBJECTIFS	État de réalisation	Détails
1. Présenter annuellement le Bilan de l'APRFAE au Conseil fédératif de la FAE	✓	8 décembre 2022
2. Présenter annuellement le Plan d'action de l'APRFAE au Conseil fédératif de la FAE	✓	8 décembre 2022
3. Participer aux comités, réseaux ou groupes de travail de la FAE où la présence de l'APRFAE est requise.	✓	Selon le calendrier FAE : réseau des femmes, environnement, sociopolitique.
4. Informer les membres des grands dossiers de la FAE et y participer, lorsque pertinent ou possible	✓	Informations sur la négociation – participation à la manifestation sur le scrutin proportionnel à Québec – délégation du comité sociopolitique
5. Dans la mesure du possible, soutenir les enseignantes et enseignants de la FAE dans les grands dossiers de vie professionnelle	✓	Participation à la manifestation sur le dépôt syndical au Conseil du trésor de Québec – délégation du Conseil fédératif
6. Favoriser la participation des membres à des activités pour la défense de l'École publique		Aucune activité organisée
7. Participer aux activités de la SPEP (Semaine pour l'école publique) initiée par la FAE	✓	Selon calendrier FAE – responsable de dossier
8. Adhérer à certaines coalitions ou groupes progressistes et soutenir financièrement des causes particulières	✓	Selon les invitations reçues et reconduction de nos adhésions habituelles

### TROISIÈME SECTION : LES PLANS D'ACTION DES COMITÉS (autorisés par le Conseil d'administration)

#### COMITÉ DE LA CONDITION DES FEMMES

OBJECTIFS	État de réalisation	Détails
<p>1. Informer les membres de l'APRFAE sur les travaux ou analyses du CCF.</p> <p>Moyens : - L'APRÈS FAE - L'Express - Suggestions de baladodiffusions - Site internet</p>	✓	<p>Articles dans L'Express : - Compte rendu de la rencontre de Madame David. - Résistances féministes : Un slogan comme un chant de ralliement.</p> <p>Articles dans l'AprèsFAE: Décembre 2022 : - Légitime, le féminisme populaire - Annonce de la conférence de Françoise David - Françoise David et la politique autrement</p> <p>Avril 2023 : - Françoise David persiste et signe - Journée internationale des femmes - Lire, c'est ressourçant</p> <p>Suggestion de balados non réalisés</p>
2. Organiser une activité pour les membres de l'APRFAE.	✓	Françoise David – plus d'une trentaine de personnes
3. Représenter l'APRFAE lors des activités du 8 mars au plan d'action du CCF.	✓	Achat et distribution d'épinglettes
4. Participer au réseau du CCF de la FAE et informer les membres de son contenu.	✓	<p>- Participation de 2 membres au réseau le 26 mai 2023, sous le thème « Se propulser pour plus d'égalité ».</p> <p>- Parution du résumé de cette journée dans le prochain journal.</p>

5. Assurer l'information des membres du CCF.	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon les diverses parutions d'articles et d'informations.</li> <li>- Lecture de divers documents portant sur le féminisme, dans les différents journaux et articles : L'Iris, La Gazette des femmes, l'Intersyndicale des femmes,</li> <li>- Distribution du document : La place des femmes dans nos organisations syndicales.</li> </ul>
6. Tenir les réunions du CCF afin de réaliser le plan d'action.	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions tenues les 12 septembre, 2 novembre, 13 février et 20 juin.</li> </ul>
7. Publier et mettre disponibles les livres de la bibliothèque de l'APRFAE.  Moyens : -Dresser la liste des livres achetés par le comité CCF  -Mettre en place un système pour faciliter les emprunts	✓	<p>Achat de livres déposés pour consultation Centre - de documentation de l'APRFAE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stresse pas minou (collectif)</li> <li>- On ne tire pas sur les filles pour qu'elles poussent (Catherine Gérard-Aude)</li> <li>- À nos filles (Justine Latour et Michèle Plomer)</li> <li>- De colère et d'espoir (Françoise David)</li> <li>- Du cœur au combat (Françoise David)</li> <li>- Nos héroïnes (Anaïs Barbeau-Lavalette et Mathilde Cinq-Mars)</li> <li>- Femmes militantes (Anne Lanoe et Anis Dessutour)</li> </ul>
	X	Non réalisé. À poursuivre.

Composition : Martine Roberge, responsable politique, Maryse Vézina, porte-parole, Christine Lord, Marie-Andrée Nantel, Ghislaine Paquette, Josée White.